

RP2

Radioprotection Niveau 2

PUBLIC

La formation s'applique à tout chargé de travaux travaillant en zone contrôlée sur INB EDF et devant être habilité RP2.

OBJECTIFS

Appliquer les règles de base de l'exploitant relatives à la radioprotection en tant que chargé de travaux :

- Faire respecter les procédures et les consignes spécifiques à la radioprotection pour intervenir en zone contrôlée y compris en zone orange et rouge.
- Expliquer simplement les concepts de base de la radioprotection sur un CNPE (RI, unités, DED, limites, DATE).
- Faire le lien entre les risques radiologiques, les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire et les parades associées (EPI, EPC).
- Expliquer à son équipe et appliquer le principe ALARA (dont le RTR) et la démarche de propreté radiologique.
- Respecter et faire respecter le suivi dosimétrique sur son chantier.
- Appliquer et faire respecter les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs.
- Se situer au sein de l'organisation et des acteurs de radioprotection sur un CNPE.
- Évaluer les conséquences du risque radiologique.
- Installer, maintenir et replier un chantier en zone contrôlée.
- Utiliser les principaux matériels de radioprotection.
- Réagir collectivement en cas de situation radiologique dégradée sur son chantier.

THÈMES TRAITÉS

- Les concepts de base de la radioprotection sur une INB.
- L'organisation radioprotection sur INB.
- Lien entre les risques radiologiques, modes d'exposition et parades associées.
- Le comportement, les procédures et consignes à respecter, y compris en zone orange et rouge.
- L'explication des principes de la démarche ALARA et de la propreté radiologique à son équipe.
- Le suivi dosimétrique d'un chantier.
- Les conséquences du risque radiologique.
- Les règles d'installation, de maintien et de repli d'un chantier en zone contrôlée.
- Les principaux matériels de radioprotection.

LIEU DE FORMATION

Pierrelatte

DURÉE

28h / 4 jours

IFCEN

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

IFCEN

Centre de Formation
de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples
6 Allée des Entrepreneurs
26700 Pierrelatte

T: 04 75 54 20 10

accueil@ifcen.com - www.ifcen.com

- Les règles de bases concernant les déchets et les effluents radioactifs.
- La conduite à tenir en cas de situation radiologique dégradée.
- La mise en situation sur chantier école portant sur l'ensemble des domaines précités.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire, écrire, comprendre la langue d'enseignement de la formation.
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 interventions distinctes en tant qu'intervenant habilité RP1 en zone contrôlée sur CNPE.

et :

- Être en possession d'un certificat de stage RP1 en cours de validité, (tolérance 6 mois).

et :

- Être en possession d'un certificat de stage SCN2 en cours de validité (tolérance 1 an).

PÉDAGOGIE

- Réalisation de scénarios formatifs sur chantier école.
- Chantier école agréé EDF et certifié CEFRI F.
- Organisme de formation agréé par EDF et certifié CEFRI F.

ÉVALUATION

- Validation des acquis en situation (VAS) sur chantier école.
- Validation des acquis théoriques (VAT) par un questionnaire.

VALIDATION

Certificat de stage valable 3 ans (tolérance 6 mois).

HABILITATION

La réussite aux validations des acquis permet la délivrance de l'habilitation RP2 par l'employeur.

RECYCLAGE

Durée : 2 jours. Renouvelé tous les 3 ans avec 6 mois de tolérance.

IFCEN

Centre de Formation
de la Vallée du Rhône

ZA les Temples
6 Allée des Entrepreneurs
26700 Pierrelatte

T: 04 75 54 20 10

accueil@ifcen.com - www.ifcen.com